



Puis je y faire quelque chose

Par **caro66**, le **01/11/2009** à **11:28**

Bonjour,Voilà ma mère est propriétaire d'une maison qu'elle avait achetée pour elle bien sûr mais en nous disant que ça serait notre héritage qu'elle nous laisserait quelque chose. Il y a quinze jours mon frère a décidé d'acheter la maison mitoyenne de la sienne et d'y loger ma mère qui commence à vieillir et dont il pourra s'occuper plus facilement en cas de besoin car là elle vit dans un petit village à 25 km de chez lui. Elle a donc décidé de vendre sa maison et de verser la totalité du produit de cette vente à mon frère je pense qu'elle en a le droit puisque c'est son argent mais est-ce que moi et mon autre frère n'avons vraiment aucun recours, elle m'a dit qu'elle faisait ce qu'elle voulait de son argent car elle a payé sa maison elle-même et qu'en plus mon frère allait la loger jusqu'à sa mort moi je n'ai jamais refusé de m'occuper d'elle si il y avait besoin mais j'habite à 500 km et elle ne veut pas venir vivre dans ma région, pour mon autre frère qui est resté vivre chez elle jusqu'à ces 35 ans l'excuse qu'elle trouve c'est qu'elle l'a nourri blanchie assez longtemps peut-elle vraiment favoriser plus mon petit frère que nous autres ? Ne pouvons-nous vraiment rien faire ? merci